



Délégation Occitanie

# Préparation Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe

Concours interne / externe / 3<sup>ème</sup> voie

Code d'inscription : DXP7Q



## INSCRIPTION

### Modalité d'inscription :

► [Consultez le règlement des préparations aux concours et examens](#)

► Procédez à l'inscription depuis la plateforme d'inscription en ligne : <https://inscription.cnfpt.fr/> à l'aide du code d'inscription.



## A NOTER

- La préparation est proposée sous réserve de l'organisation du concours **par les centres de gestion**
- L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours
- Date prévisionnelle du concours : Jeudi 18 janvier 2024

## CONTENU DE LA PRÉPARATION :

**12 jours en présentiel**

en présentiel

Module : Méthodologie de questionnaires et tableaux graphiques 3 devoirs 1 concours blanc	6 jours
Module : Méthodologie de l'entretien avec le jury	2 jours
Module : Santé et Sécurité au travail	2 jours
Module : Environnement territorial et connaissances liées aux épreuves	2 jours

## NATURE DES EPREUVES DU CONCOURS



Il appartient à l'agent de vérifier s'il remplit les conditions d'accès au concours ET de constituer son dossier d'inscription auprès du centre de gestion de son choix, organisateur du concours.

### Epreuve d'admissibilité :

► Série de questions à réponses courtes ou de tableaux ou graphiques à constituer ou compléter, des connaissances théoriques de base du candidat dans la spécialité au titre de laquelle il concourt.

**Durée : 1H ; coefficient 2**

### Epreuve d'admission :

#### ► Externe

1. Entretien dans l'option choisie par le candidat, lors de son inscription, au sein de la spécialité dans laquelle il concourt.

**Durée : 15 minutes ; coefficient 3**

2. Interrogation orale destinée à vérifier les connaissances du candidat, d'une part, en matière d'hygiène et de sécurité et, d'autre part, de l'environnement institutionnel et professionnel dans lequel il est appelé à exercer ses fonctions.

**Durée : 15 minutes ; coefficient 2**

#### ► Interne et 3<sup>ème</sup> voie

1. Epreuve pratique dans l'option choisie par le candidat, lors de son inscription, au sein de la spécialité dans laquelle il concourt.

**Durée de l'épreuve fixée par le jury ; coefficient 3**

2. Entretien portant sur l'expérience, les aptitudes et la motivation du candidat.

**Durée : 15 minutes ; coefficient 3**



En complément, des ressources à distance pourront être mises à disposition sur la plateforme FORMADIST